

## Communiqué de presse

Aux représentant-e-s des médias

26 mars 2026

### **Début des travaux de la Ferme du parc Beaulieu et de ses annexes**

**Le chantier de rénovation de la Ferme du parc Beaulieu et de ses annexes a débuté pour une durée d'environ 30 mois. La plupart des activités du site seront maintenues pendant les travaux.**

#### **Des bâtiments anciens ne répondant plus aux besoins**

Les bâtiments principaux de la Ferme, situés au cœur du parc Beaulieu, sont le fruit de transformations successives du 18<sup>ème</sup> au 20<sup>ème</sup> siècle.

Aujourd'hui, le Service des espaces verts (SEVE) et le Collectif Beaulieu, qui regroupe une douzaine d'associations actives dans l'agriculture urbaine, de proximité ou la nature en ville (production de plantons, ruches, poulailler, jardins partagés, aromatiques, micro-brasserie ou encore four à pain collectif) se partagent les lieux. La répartition actuelle des locaux ne permet pas un fonctionnement optimal et ne répond plus aux besoins.

En effet, le SEVE a besoin de locaux clos et sécurisés ainsi qu'une mise aux normes de certains espaces professionnels (douches, bureaux, cuisines). De plus, les espaces extérieurs ne sont pas assez bien délimités entre les espaces publics et les zones techniques.

Le Collectif Beaulieu, quant à lui, ne dispose pas d'espaces d'accueil adaptés aux animations au public, ni à la production locale. En outre, les serres qui sont actuellement utilisées partiellement par l'un des membres du Collectif Beaulieu, les Artichauts, qui cultivent semences et plantons issus de variétés traditionnelles et biologiques, se trouvent dans un état délabré et sont, pour certaines, inutilisables.

#### **Rénovation de la Ferme et du rempotoir, remplacement des serres et construction de couverts pour le SEVE**

Le projet de rénovation de la Ferme a été mené en concertation avec le SEVE et les associations présentes sur le site. Avec son marché de plantons locaux, sa buvette estivale et ses potagers urbains, le parc Beaulieu est très apprécié par la population. Les travaux effectués permettront d'améliorer l'accueil du public et de proposer de nouvelles activités autour de l'agriculture urbaine.

Ils consistent en une rénovation globale de la Ferme et de son bâtiment annexe dit le « rempotoir », avec pour volonté de révéler la substance d'origine des bâtiments afin de mettre à profit les volumes existants. Les bâtiments seront adaptés aux activités différenciées du SEVE et du Collectif Beaulieu et offriront plus de surfaces utiles et des espaces de qualité afin de permettre une meilleure cohabitation pour les diverses utilisations. Les anciennes serres, irrécupérables, seront remplacées par une seule grande serre de 620 m2 et trois couverts extérieurs seront construits dans la cour, afin de répondre aux besoins du SEVE.

Par ailleurs, les nouveaux locaux du SEVE prévoient également l'aménagement de vestiaires et de sanitaires adaptés au personnel féminin et un WC pour les personnes à mobilité réduite sera installé sur le site.

### **Conception énergétique**

Cette rénovation va permettre de réaliser la transition énergétique du bâtiment grâce à l'amélioration thermique de l'enveloppe, le remplacement des installations techniques avec une production de chaleur renouvelable ainsi que l'exploitation du potentiel solaire de la toiture pour la production d'électricité.

### **Poursuite des activités durant les travaux**

Grâce à l'installation d'un pavillon provisoire, les activités et animations des associations du Collectif Beaulieu sont maintenues durant les travaux. La plupart des jardins partagés pourront eux aussi continuer à être cultivés. Les marchés aux graines et plantons auront lieu comme d'habitude. En revanche, en raison du remplacement des serres productives, l'activité de production des Artichauts doit être suspendue pendant le chantier. Enfin, les équipes du SEVE restent dans le parc Beaulieu, en se déplaçant dans une infrastructure temporaire, et poursuivent leur travail habituel.

### **Contacts et information :**

#### **Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité**

Anaïs Balabazan – Déléguée à l'information et la communication  
022 418 20 53 – [anais.balabazan@geneve.ch](mailto:anais.balabazan@geneve.ch)

#### **Département des finances, de l'environnement et du logement**

Anne Bonvin Bonfanti – Conseillère de direction en charge de la communication

022 418 22 43, 079 594 14 92 ou [anne.bonvin-bonfanti@geneve.ch](mailto:anne.bonvin-bonfanti@geneve.ch)